



Information Presse

18 novembre 2016

Volkswagen conclut un pacte visant à accroître la viabilité économique et à favoriser un avenir plus sûr

- Impact positif sur les bénéfices annuels de 3,7 milliards d'euros à partir de 2020
- Exclusion des « licenciements secs »
- Investissement de 3,5 milliards d'euros dans des secteurs orientés vers l'avenir

Le Conseil d'administration et le Comité d'entreprise de la marque Volkswagen ont signé, à Wolfsburg, un pacte d'avenir, à l'issue de négociations constructives. Ce pacte engagera le retour de la marque Volkswagen sur la voie d'une croissance rentable. Le programme, destiné aux usines allemandes d'environ 120 000 employés, vise à améliorer considérablement la compétitivité de la marque Volkswagen et à préparer au mieux l'entreprise aux défis de l'avenir. Il établira les bases de la transformation de Volkswagen, à l'origine simple constructeur automobile, en fournisseur de mobilité prospère, à l'ère de la digitalisation et de la mobilité électrique accrue. L'accent est mis principalement sur la réorientation de l'ensemble de la chaîne de valeur. D'ici 2020, la marque Volkswagen entend se repositionner complètement. Les « licenciements secs » seront exclus et les effectifs seront réduits d'une manière socialement acceptable. Parallèlement, de nouveaux emplois seront créés dans des secteurs orientés vers l'avenir. Plus précisément, le pacte d'avenir aura un impact positif sur les bénéfices de 3,7 milliards d'euros par an, d'ici 2020. Sur ce chiffre, les installations allemandes représenteront 3 milliards d'euros. Au cours des prochaines années, des investissements d'environ 3,5 milliards d'euros sont prévus dans les secteurs orientés vers l'avenir de ces installations. Il en résultera la création de 9 000 emplois. D'autre part, on prévoit la suppression d'environ 23 000 emplois dans les secteurs conventionnels, en Allemagne, réalisée d'une manière socialement acceptable.

Herbert Diess, Président de la marque Volkswagen Véhicules Particuliers, a déclaré : « Avec le pacte d'avenir, Volkswagen franchira une étape majeure. Le pacte représente une transformation fondamentale de la chaîne de valeur, du développement de nouvelles compétences et des investissements stratégiques. Nous renforcerons la viabilité économique et la compétitivité de l'entreprise et garantirons l'avenir de nos usines. La suppression de certains emplois sera compensée par la création de nouveaux dans d'autres unités. » H. Diess a insisté sur le fait que Volkswagen se concentrerait constamment sur l'avenir de l'industrie automobile. « Nous transformerons l'ensemble de la marque afin qu'elle puisse s'adapter au mieux à la métamorphose fondamentale de notre industrie. Chez Volkswagen, nous prenons notre destin en main. »

Bernd Osterloh, Président du Comité d'Entreprise, a déclaré : « La nouvelle la plus importante est d'avoir pu sauvegarder les lieux de travail de nos effectifs permanents. Nous avons convenu d'exclure les « licenciements secs », jusqu'à la fin de l'année 2025. Compte tenu de ce qui a cours dans d'autres entreprises, il s'agit d'un succès considérable en cette période de crise. Avec le pacte d'avenir, nous entrerons dans le domaine de la mobilité électrique nouvelle génération. Les nouveaux véhicules, basés sur la plateforme modulaire MEB pour véhicules électriques, et les composants électriques provenant de nos usines feront de nos sites allemands les pionniers de l'électrification au sein du Groupe Volkswagen. Le Comité d'Entreprise a veillé à ce que ces véhicules orientés vers l'avenir soient fabriqués en Allemagne plutôt qu'à l'étranger. Bien sûr, le pacte d'avenir présente des aspects positifs et négatifs. Toutefois, il représente un

compromis acceptable pour chacune des deux parties, obtenu au terme d'une longue bataille. Nous sommes désormais parvenus à un résultat raisonnable. »

Karlheinz Blessing, membre du directoire de Volkswagen, en charge des Ressources Humaines, a déclaré : « La mise en œuvre du pacte d'avenir entraînera des changements majeurs pour bon nombre de nos salariés. Ils devront acquérir des qualifications supplémentaires, apprendre de nouvelles méthodes de travail et assumer de nouvelles responsabilités. Mais l'effort sera payant ; nous ferons de Volkswagen une entreprise plus petite, plus rapide et plus forte, sauvegardant ainsi l'emploi en Allemagne, à long terme.

Le pacte d'avenir, qui a désormais été conclu, deviendra une condition préalable au redressement significatif de la marque Volkswagen et une étape importante dans l'obtention et le maintien d'un avenir sûr à long terme.

Dans le détail, le pacte d'avenir de Volkswagen comprend les éléments suivants :

- Grâce à des économies et une efficacité accrue dans tous les domaines et sur tous les sites en Allemagne, l'entreprise prévoit un impact annuel positif sur les bénéfices d'environ 3 milliards d'euros, à partir de 2020. Les régions situées en dehors de l'Allemagne réaliseront également des améliorations durables en matière de bénéfices. Grâce à leurs propres plans d'action, elles contribueront au pacte d'avenir à hauteur de 700 millions d'euros par an. En conséquence, l'amélioration totale de la rentabilité représentera environ 3,7 milliards d'euros.
- Le pacte d'avenir a pour but d'améliorer la productivité des usines allemandes d'environ 25 % et d'augmenter la marge opérationnelle à 4 %, d'ici 2020.
- Afin de placer Volkswagen à l'avant-garde de l'industrie dans les secteurs orientés vers l'avenir de la mobilité électrique et de la digitalisation, l'entreprise réalisera un investissement massif dans les nouvelles technologies. Les usines allemandes entreront dans le domaine du développement et de la production de véhicules et composants électriques. Une usine pilote d'éléments de batterie et de modules de cellules sera développée. Parallèlement, l'avenir des unités conventionnelles sera assuré. Au total, Volkswagen investira 3,5 milliards d'euros dans la transformation de l'entreprise.
- De nouvelles compétences dans les secteurs orientés vers l'avenir seront développées sur les différents sites. Environ 9 000 emplois supplémentaires, à l'avenir assuré, seront créés. Volkswagen pourvoira principalement ces postes vacants en recourant à des salariés existants et recrutera également des spécialistes extérieurs au Groupe. Au cours des prochaines années, Volkswagen supprimera jusqu'à 23 000 emplois grâce à la fluctuation naturelle et à la retraite anticipée partielle, tenant ainsi compte de la courbe démographique. Il est expressément prévu de ne pas recourir à des « licenciements secs » pour réaliser cette réduction des effectifs.
- Le pacte d'avenir comprend des accords sur de nouveaux véhicules tournés vers l'avenir. Les usines de Wolfsburg et de Zwickau seront en charge de la production de véhicules électriques basés sur le kit de propulsion électrique modulaire (MEB). En investissant dans la mobilité électrique, Volkswagen créera, sur ces sites, des emplois à l'avenir assuré. Afin de garantir une capacité de déploiement efficace, un nouveau modèle sera produit à l'usine d'Emden. À Wolfsburg, un véhicule supplémentaire du groupe Volkswagen sera également produit.
- Les activités orientées vers l'avenir seront réparties entre les principales usines allemandes. Brunswick continuera de produire le système de batterie de la plateforme modulaire transversale et développera et produira également le système de batterie de la plateforme modulaire pour véhicules électriques (MEB).

L'usine de Kassel développera le système de propulsion MEB et sera en charge de l'assemblage de l'ensemble du système, en plus de la production de la transmission électrique. L'usine de Salzgitter produira et fournira les composants du système de propulsion MEB. En outre, l'usine construira une installation pilote, destinée aux éléments de batterie et aux modules de cellules.

La mise en œuvre du pacte d'avenir doit prendre effet immédiatement et les objectifs cités sont contraignants. L'avancement des mesures visant à améliorer l'efficacité et les investissements convenus à l'avenir seront constamment réexaminés, au cours des trois prochaines années.